# VILLE D'APT

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du mardi 1 juin 2021 16 heures 30

-:-:-:-:-:-:-:-

GF/AS

N° 002715

Vie associative

**VOTES POUR: 32** 

**VOTES CONTRE: 0** 

ABSTENTION(S): 0

PREMIÈRE RÉPARTITION relative au versement au associations des subventions dont l'instruction des dossiers est achevée

Affiché le : Lundi 7 juin 2021

Le mardi 1 juin 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 26 mai 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION: Mme Sylvie TURC (8ème adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS: M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au Conseil que par délibération n° 2662 du 23 mars 2021, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2021 ainsi que l'enveloppe dédiée aux subventions allouées aux associations pour l'année 2021 et que par délibération n° 2703 du 20 avril 2021 le conseil a approuvé la liste des acomptes pouvant être versés en l'attente de l'étude complète des dossiers par les services.

Il est aujourd'hui proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver une première répartition relative au versement des subventions aux associations dont l'instruction des dossiers est achevée et telle que détaillée ci-après :

#### LE CONSEIL APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

Autorise, le versement des subventions tel que détaillé ci-après :

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20210601-2715-DE Date de télétransmission : 07/06/2021 Date de réception préfecture : 07/06/2021

Intitule de L'association	A : ACOMPTES (délibération	B : Délibération	Total
	n° 2703 du 20 avril 2021)	du 1er juin 2021	A+B
Culture - Services communs			
ARCHIPAL	500,00 €	0,00 €	500,00 €
CHŒUR DOMITIA	200,00 €	0,00 €	200,00 €
COMPAGNIE LA PARLOTE	200,00 €	0,00 €	200,00 €
COMPAGNIE LEZARDS BLEUS	300,00 €	0,00 €	300,00 €
Compagnie du sable dans le maillot	500,00 €	0,00 €	500,00 €
COMPAGNIE HISTOIRE DE	0,00 €	300,00 €	300,00 €
Culture et orgue en Pays d'Apt	1 250,00 €	250,00 €	1 500,00 €
DEBRIDART PRODUCTIONS	0,00 €	300,00 €	300,00 €
FESTIVAL CINEMAS D'AFRIQUE	6 500,00 €	6 500,00 €	13 000,00 €
GOUT DE LIRE	1 750,00 €	750,00 €	2 500,00 €
JIDAÏ	500,00 €	0,00 €	500,00 €
LE SON DES PIERRES	500,00 €	0,00 €	500,00 €
MUSICALES DU LUBERON	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
NAÏNO PRODUCTION	1 250,00 €	2 250,00 €	3 500,00 €
SKA BARRE	1 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
THEATRE DE L'ENTROUVERT	500,00 €	0,00 €	500,00 €
UNE IDÉE DANS L'AIR	0,00 €	500,00 €	500,00 €
Administration Générale - Aide au	ıx associations		
Agence Locale Transition Énergétique	1 600,00 €	1 600,00 €	3 200,00 €
Amicale Anciens Résistants	400,00 €	0,00 €	400,00 €
ANSORAA VAUCLUSE SUD	200,00 €	0,00 €	200,00 €
Comité entente asso. patriotiques	600,00 €	0,00 €	600,00 €
G. C. A. P. A.	4 300,00 €	4 300,00 €	8 600,00 €
(LE) RÊVE BLEU	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
SNEMM	150,00 €	0,00 €	150,00 €
SOUVENIR Français	600,00 €	0,00 €	600,00 €
UV Anc. Comb. et Vict. Guerre	150,00 €	0,00 €	150,00 €
Personnels Retraités Gendarmerie	150,00 €	0,00 €	150,00 €
Union Nat. Sous-Off. en Retraite	150,00 €	0,00 €	150,00 €
YOURI	300,00 €	0,00 €	300,00 €
<b>Enseignement Formation - Enseig</b>	nement 1er degré		
Asso. Parents Enseignement Libre	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
SOUTIEN BCD GIONO/BOSCO	850,00 €	0,00 €	850,00 €
Bibliothèque Pédagogique	400,00 €	0,00 €	400,00 €
Divers			
Comite Quartier Le Mitan	600,00 €	0,00 €	600,00 €
AMITIÉ APT THIENE	0,00 €	200,00 €	200,00 €

Prend acte, que le conseil sera amené ultérieurement à valider les subventions définitives concernant les associations dont les dossiers ne sont pas encore totalement instruits à ce jour.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MATRE Dominique SANTON

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20210601-2715-DE Date de télétransmission : 07/06/2021 Date de réception préfecture : 07/06/2021